



Solidarité Ukraine

Informations

Suite au communiqué des élus de la Communauté de Communes de l'Oisans, mise en place des mesures sur la commune du Bourg d'Oisans.

Hébergement : Si vous souhaitez mettre à disposition un logement vacant, ou si vous avez la possibilité d'accueillir des réfugiés, un mail est mis en place pour effectuer un recensement.

Merci de vous manifester par le biais du mail suivant :

accueil@mairie-bourgdoisans.fr

Collectes pour les populations en Ukraine : après consultation des associations locales et ONG, et avec l'objectif de répondre le plus efficacement possible aux besoins des populations ukrainiennes, il apparaît préférable de contribuer financièrement aux dispositifs d'aide mis en place par les associations (qui permettent notamment d'effectuer des achats groupés, et de gérer les denrées et marchandises dans les meilleures conditions de conservation et d'acheminement). Les associations sont multiples (Croix Rouge Française, Secours populaire, Secours Catholique, Fondation de France....) n'hésitez pas à entrer en contact directement avec elles.

Arrivée des réfugiés en Oisans : dès que les premières familles de réfugiés arriveront au Bourg d'Oisans, la collectivité mettra en place des collectes locales, pour subvenir aux besoins des familles accueillies. Nous travaillerons à élaborer des listes précises des produits de première nécessité, pour une aide rapide et efficace.

Pour toutes les initiatives à venir, une page est spécifiquement dédiée à la solidarité avec le peuple ukrainien sur le site internet de la commune, le lien est accessible dès la page d'accueil. Par ailleurs toutes les infos seront transmises via nos supports de communication habituels.

Le 8 mars 2022

Merci à toutes et tous.